

Classe de 6ème primaire de l'école communale du Gros-Fayt de Lodelinsart

Marraine: Mme Latifa Gahouchi - Titulaire: Mme Marie-Sophie Bernard - Directrice: Mme Buchet
Isabelle

PROPOSITION DE PROJET

RELATIF A "L'EGALITE DES FILLES ET DES GARCONS A L'ECOLE".

DEVELOPPEMENTS

L'école est le lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de la vie pour construire leur avenir personnel et professionnel, réussir leur vie en société et exercer leur citoyenneté. L'école est également le lieu où les élèves apprennent le « vivre ensemble ».

L'égalité des filles et des garçons est un principe fondamental de l'école communément accepté.

Dans la pratique, toutefois, de nombreuses inégalités persistent encore entre les filles et garçons fréquentant notre enseignement : les garçons échouent plus que les filles ; les filles choisissent moins les orientations scientifiques; les garçons sont plus sollicités en classe ; les stéréotypes sexistes n'ont pas disparu des livres scolaires...

Le but est de lutter contre les stéréotypes et les discriminations "filles-garçons" et de mettre entre les mains des enseignants les outils nécessaires pour éduquer à l'égalité et au respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

PROPOSITION DE PROJET

RELATIF A "L'EGALITE DES FILLES ET DES GARCONS A L'ECOLE".

Article 1er

Le décret sur l'égalité des filles et des garçons s'applique à toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le non respect de l'égalité se manifeste par les stéréotypes et les discriminations.

Article 2

Afin de lutter contre les stéréotypes et les discriminations, chaque école devra mettre en place:

- des jeux de coopération favorisant l'entraide entre les filles et les garçons lors des récréations;
- des leçons expliquant les stéréotypes relatifs aux filles et aux garçons;
- des rencontres permettant une ouverture d'esprit concernant les choix de filières;
- des activités à caractère neutre, non sexuées;
- des cercles de paroles;

- rappeler le numéro de téléphone d'aide aux enfants sur des affiches (103) ainsi que le numéro du PMS;
- des objectifs égaux pour les filles et les garçons au cours d'éducation physique;
- un projet pour faire rencontrer les filles et les garçons au sein de l'école.

Article 3

- Jeux de coopération:

Des jeux de coopération seront organisés une fois par semaine et serviront à rapprocher les filles et les garçons.

- Des leçons concernant la discrimination entre les filles et les garçons seront abordées durant les cours de citoyenneté afin d'expliquer le phénomène et de connaître les lois en vigueur.
- Durant l'année, des rencontres avec des professionnels (telles que lors du salon SIEP) permettront aux apprenants de ne pas stéréotyper certaines filières et développer leur esprit critique.
- Durant les leçons, le professeur veillera à utiliser du matériel non sexué (images, photos, couleur, ...) et modifiera celui-ci si nécessaire.
- Une fois par mois, des cercles de paroles seront mis en place afin de favoriser l'échange entre les filles et les garçons. Durant ces séances, le droit à la parole et le respect de la sensibilité de chacun devra être respecté pour et par tous.
- Faire connaître le numéro de téléphone d'aide aux enfants (par la création d'affiches, par exemple) ainsi que le numéro du PMS.
- Permettre aux apprenants de s'exprimer librement (par le biais du dessin, de l'écriture, de la parole,...) sur l'égalité des filles et des garçons afin de casser certains stéréotypes.

Article 5

Pour réussir à lutter contre les stéréotypes des filles et des garçons, il faut que tous les acteurs de terrain participent à ce projet. Que ce soient les enseignants, les maîtres spéciaux, les surveillants, les personnes extérieures, les parents ou les enfants.

Classe de 6ème primaire de l'école communale du Gros-Fayt de Lodelinsart.

Illias Atia, Sarah Boushaba, Anas Chair , Loredana Chermanne, Ines Chouihat, Kenzo Coosemans, Nermin El Arras, Nisrine Hammouch, Cyril Haubourdin, Arzuela Kayacik, Emmanuel Vermandel, Zineddine Zarour